

## Avis adopté

Séance plénière du 13 juin 2023

### Développement *solidaire* et lutte contre les *inégalités* mondiales : se donner les moyens d’agir

#### Déclaration du groupe Santé & citoyenneté

Il y a quelques semaines se tenait le Conseil présidentiel du développement, en amont du sommet international accueilli par la France les 22 et 23 juin prochains, qui a pour vocation de proposer un nouveau pacte financier mondial pour plus de solidarité. Nous devons nous demander quelle politique de développement nous souhaitons, avec quels moyens. C’est ce que nous propose cet avis.

Bien que les moyens alloués à l’aide publique au développement aient augmenté, notre groupe insiste sur l’importance d’une gestion commune dans le contexte actuel de crises internationales qui transcendent les frontières étatiques. L’aide publique au développement doit être conçue et présentée comme un outil au service de la gestion de nos interdépendances.

Aussi, en raison de leur ancrage territorial, de leur connaissance des enjeux locaux et du lien de confiance qui les unit aux populations, il est important de renforcer les capacités des organisations de la société civile du sud, intervenants de première ligne.

Il est nécessaire d’accompagner et de soutenir budgétairement ces acteurs locaux afin de leur permettre d’être en mesure de respecter les exigences de redevabilité française, notamment sur le plan administratif, financier et contractuel. Ce soutien conditionne à terme l’accès aux subventions.

En matière de développement et de solidarité internationale, les acteurs non-étatiques jouent un rôle majeur en apportant des réponses au plus près des besoins locaux, sur le long terme et pour des projets structurels dans une dimension solidaire affirmée : le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les organisations de l’ESS en sont des exemples. Comme l’avis le souligne, il est essentiel de reconnaître leur place pour une politique de développement solidaire efficace, ce qui se traduit encore trop peu dans les faits. La Mutualité a pu le mesurer lors de la mise en place d’un Programme d’Appui aux initiatives de création d’une couverture sanitaire universelle dans les pays d’Afrique de l’Ouest. C’est pourquoi nous soulignons particulièrement les préconisations 1, 4, 8 et 16 ; il n’y aura pas de développement efficace et durable sans les organisations de la société civile et sans coordination des décisions politiques avec les acteurs de terrain.

Le groupe Santé & Citoyenneté partage la vision solidaire et les préconisations de cet avis **qu’il a voté**.